



Mission Locale
Mulhouse Sud-Alsace
GRAND EST

Ce qui change en 2025

LOI PLEIN EMPLOI



Une inscription automatique chez France Travail pour bénéficier : d'une orientation vers l'organisme le + adapté, un accompagnement personnalisé, un accès aux services complémentaires de France Travail, aux dispositifs "PACEA, CEJ" de la Mission Locale.



Vous êtes déjà inscrit(e)s à la Mission Locale ? Votre interlocuteur reste votre conseiller Mission Locale !



Vous recevrez un courrier ou mail de la part de France Travail vous confirmant votre inscription au courant du mois de janvier.



Vous devrez vous actualiser tous les mois sur France Travail sauf cas spécifique (en discuter avec son conseiller).

**DES QUESTIONS ? VOTRE CONSEILLER
EST LÀ POUR VOUS AIDER !**